Philippe GUETTIER â€“ Direction de l'Eau, MinistÃ¨re de l'Ã‰cologie

L'Union EuropÃ©enne en manque d'une stratÃ©gie extÃ©rieure forte - L'UE doit renforcer sa stratÃ©gie extÃ©rieure dans le domaine de l'eau. H2o-IRC mai 2006.

L'Union EuropÃ©enne manque d'une stratÃ©gie extÃ©rieure forte

l'interview de Philippe GUETTIER

adjoint au chef de la mission des affaires internationales et communautaires

direction de l'eau, ministÃ¨re de l'Ã‰cologie et du DÃ©veloppement durable - France

propos recueillis par Martine LE BEC

Sources Nouvelles, IRC - mai-juin 2006

H2o - juillet 2006

Â

Coordonnateur au sein du ministÃ¨re de l'Ã‰cologie du Partenariat franÃ§ais pour le Forum de Mexico, Philippe Guettier a acceptÃ© de revenir sur l'idÃ©e de ce partenariat et comment il pourrait Ã terme contribuer Ã renforcer la stratÃ©gie europÃ©enne de l'eau Ã l'international.

Quelles idÃ©es et objectifs ont prÃ©disposÃ© Ã la constitution d'un Partenariat franÃ§aisÂ pour Mexico ?

Les diffÃ©rents acteurs franÃ§ais de l'eau, publics et privÃ©s, ont souhaitÃ© mettre en place une dÃ©marche collective pour ce Forum de Mexico afin d'y Ãªtre prÃ©sents avec plus de force qu'ils ne l'avaient Ã©tÃ© trois ans auparavant Ã Kyoto. Ce partenariat, qui a rÃ©uni les diffÃ©rents ministÃ¨res et Ã©tablissements publics concernÃ©s, les collectivitÃ©s locales et territoriales, les groupes industriels, les PMÃ‰ -PMI, mais aussi les ONG et les organisations scientifiques et techniques, visait 4 objectifs :

1. prÃ©parer des messages prioritaires et s'assurer que ceux-ci seraient discutÃ©s Ã Mexico et pris en compte par la confÃ©rence ministÃ©rielle ;

2. assurer comme je l'ai dit une parfaite visibilitÃ© aux acteurs franÃ§ais de l'eau et Ã leurs partenaires Ã©trangers ;

3. organiser des actions de formation des Ã©lus franÃ§ais Ã l'intention de leurs homologues Ã©trangers. Cette action a Ã©tÃ© conduite sur deux thÃ¨mes : la responsabilitÃ© des Ã©lus locaux en matiÃ¨re d'eau potable et d'assainissement d'une part, la gouvernance locale de l'eau, d'autre part ;

4. participer Ã la dÃ©marche rÃ©gionale europÃ©enne, coordonnÃ©e par les Pays-Bas. Le travail ici rÃ©alisÃ© a permis de promouvoir les principes de la Directive Cadre europÃ©enne sur l'eau ainsi que la question sensible au plan international

du droit d'accÃ¨s Ã l'eau.

Mais ce Partenariat franÃ§ais ne risquait-il pas de faire trop "dÃ©fense des intÃ©rÃªts nationaux franÃ§ais" - qui plus est, privÃ©s - dans le cadre d'une politique mondiale de l'eau ?

Il y a derriÃ¨re bien sÃ»r l'idÃ©e de valoriser l'expÃ©rience et les savoir faire franÃ§ais mais aussi celle d'apporter une contribution franÃ§aise plus efficace aux avancÃ©es vers les Objectifs du MillÃ©naire. Ce partenariat n'est pas un partenariat franco-franÃ§ais, il s'agit d'un partenariat au contraire largement ouvert sur le monde puisqu'il associe tous nos partenaires Ã©trangers. La loi Oudin-Santini, qui crÃ©e de facto de nouveaux instruments de coopÃ©ration dÃ©centralisÃ©e, multiplie le nombre de ces partenaires en mobilisant trÃ¨s largement les collectivitÃ©s locales et territoriales, en France et Ã l'Ã©tranger.

Quelle est la place de la France dans la coopÃ©ration internationale ?

La France est au 4Ã¨me rang des bailleurs de fonds bilatÃ©raux pour l'eau et l'assainissement. Depuis le sommet d'Ã‰vian du G8, en juin 2003, elle a aussi pris l'engagement de doubler son aide publique au dÃ©veloppement en se donnant pour objectif de permettre l'accÃ¨s Ã l'eau et Ã l'assainissement Ã 9 millions de personnes en Afrique d'ici 2015. Cet engagement est en cours de rÃ©alisation. De plus, la loi du 9 fÃ©vrier 2005 (loi Oudin-Santini), qui permet aux collectivitÃ©s locales et aux agences de l'eau de mener des actions internationales dans le domaine de l'eau, permet potentiellement de dÃ©gager chaque annÃ©e 120 millions d'euros supplÃ©mentaires. L'avantage de cette loi est que, les financements Ã©tant assurÃ©s par les factures d'eau, ce sont les usagers du Nord qui viennent directement en aide aux usagers du Sud ; c'est donc une coopÃ©ration directe dont l'un des avantages est aussi de limiter le risque de corruption. Une petite dizaine d'autres pays ont instaurÃ© de tels mÃ©canismes de financement solidaire. C'est une solution qu'il convient de promouvoir plus amplement.

Quel avenir pour ce Partenariat franÃ§ais ?

La ministre de l'Ã‰cologie et du DÃ©veloppement durable, Nelly Olin, souhaite la pÃ©rennisation de ce partenariat. Une rÃ©union associant les diffÃ©rents acteurs franÃ§ais sera organisÃ©e en juin pour en dÃ©cider. D'autres Ã©vÃ¨nements Ã ver justifieraient cette dÃ©cision, je pense Ã la Semaine mondiale de l'eau Ã Stockholm (en aoÃ»t) mais aussi Ã AfricitÃ©s, dont la 4Ã¨me Ã©dition se tiendra Ã Nairobi en septembre, et bien sÃ»r au prochain Forum mondial, Ã Istanbul, en 2009. L'idÃ©e de Partenariats de l'eau trouve Ã©cho dans d'autres parties du monde Ã©tablis au niveau national (par exemple au Japon avec le Japan Water Partnership et aux Pays-Bas avec le Netherland Water Partnership) ou rÃ©gional avec l'European Water Partnership ou le Northern Water Network. Les enjeux sont importants notamment au niveau europÃ©en alors mÃªme que la stratÃ©gie europÃ©enne Ã l'international mÃ©riterait certainement d'Ãªtre renforcÃ©e. C'est lÃ un vaste chantier Ã rÃ©alise Â